

FCV Dates et dates butoirs 2020 - 2021

Voici la liste des dates et des dates limites pour le cycle de renouvellement annuel. Clubs de la C-B et l'Alberta, prenez note : vous pouvez avoir des dates limites précédant celles du reste du Canada. Prière de suivre les directions données par votre Directeur régional ou Coordinateur des sanctions.

- 1) **Vendredi, 14 août** – premières feuilles de révision envoyées aux clubs, basées sur les données de 2020; à modifier et vérifier pour 2021.
- 2) **Mardi, 1 septembre** – date fixée pour déterminer les frais d'adhésion des clubs selon la formule approuvée par les clubs au congrès 2007 à Victoria, C.-B., et révisée par le Conseil d'administration chaque année.
- 3) **Vendredi, 4 septembre** – date limite pour communiquer au bureau de la FCV le nombre de membres actifs dans chaque club pour les nouveaux frais d'adhésion.
- 4) **Mardi, 8 septembre** – date limite pour soumissions à Volkssport Canada.
- 5) **Mercredi, 16 septembre** – date limite pour compléter les données en ligne ou retourner à la FCV les copies papier (voir #1 ci-dessus) pour 2021.
- 6) **Vendredi, 18 septembre** – derniers renseignements mis à jour pour l'année 2021 retournés aux clubs pour fins de vérification, de révision, et d'ajouts possibles.
- 7) **Mercredi, 14 octobre** – date limite pour retourner au bureau de la FCV la deuxième série de données révisées en ligne ou les informations sur papier pour les événements, les marches continuelles et saisonnières pour l'année 2021.
- 8) **Mercredi, 4 novembre** – facture envoyée aux clubs pour le premier trimestre de l'année 2020 pour [a] la sanction des marches, [b] le renouvellement de l'adhésion annuelle des clubs et [c] les nouveaux frais d'adhésion selon le nombre des membres de chaque club. NOTE : en raison de Covid, la facture sera envoyée dans le courant du mois de janvier, la date de paiement restant à déterminer.
- 9) **Mardi, 1 décembre** – les frais du premier trimestre 2021 pour [a] la sanction des marches, [b] le renouvellement de l'adhésion annuelle des clubs et [c] les nouveaux frais d'adhésion selon le nombre des membres de chaque club sont dus au bureau de la FCV. REMARQUE : la nouvelle date d'échéance de facturation doit être fixée, mais se situera début 2021
- 10) **Mardi, 8 décembre** – date limite pour soumissions à Volkssport Canada.
- 11) **Vendredi, 8 janvier 2021** – demande de propositions pour l'Assemblée générale annuelle envoyée aux clubs.
- 12) **Vendredi, 5 mars 2021** – avis formel et ensemble d'informations pour l'Assemblée générale annuelle envoyés aux clubs.

- 13) **Lundi, 8 mars 2021** – date limite pour remettre les rapports pour le rapport annuel 2020 de la FCV- Édition Volkssport Canada.
- 14) **Vendredi, 12 mars, 2021** – date limite pour les clubs de remettre les propositions pour l'assemblée générale annuelle.
- 15) **Vendredi 23 avril 2021** – date limite pour remettre au bureau de la FCV les mises en nomination pour les insignes FCV de mérite pour bénévolat et les procurations pour l'Assemblée générale annuelle.
- 16) **Mercredi, 28 avril 2021** – données pour les insignes de mérite pour l'Assemblée générale annuelle envoyées au fournisseur de trophées, etc.
- 17) **Samedi, 8 mai ou dimanche, 10 mai 2021** – **Journée(s) mondiale(s) de la marche.**
- 18) **Samedi 22 mai au lundi 24 mai 2021** – **Fin de semaine nationale de la marche de la FCV.**
- 19) **Assemblée générale annuelle TBD**